

Titel: Note sur les oppositions supprimables, [OPPOSIT] 143-0080

Citation: "Note sur les oppositions supprimables, [OPPOSIT] 143-0080", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 1. Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel_143-shoot-workidacc-1992_0005_143_OPPOSIT_0080/facsimile.pdf (tilgået 18. juli 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

TCLP VIII

NOS 1 24/39 til Jakobson.
Ms exp. 9/3 39.
Korr. modt. 9/3 39.
exp. 10/3 39 til vedhæftede
adr. m. anmodn. om ny korrektur.
og om 100 sættryk.

Note sur les oppositions supprimables

Par Louis Hjelmslev (Copenhague).

Des recherches de linguistique générale entreprises récemment ressort de plus en plus le fait particulièrement intéressant d'une analogie de structure entre les deux plans de la langue: celui du contenu et celui de l'expression. La distinction dans les deux plans entre forme et substance, dont nous croyons avoir montré autre part la nécessité, n'est pas la seule analogie qui se présente; d'autre part elle est la plus profonde, puisqu'on n'arrive pas à reconnaître les autres analogies sans partir de cette distinction élémentaire. La distinction entre la forme et la substance une fois faite, on est à même d'établir dans le domaine de la forme, selon une méthode rigoureusement identique dans les deux plans, les espèces et les types. Sous sa forme la plus simple, la distinction des espèces est celle entre les paradigmes qui se prêtent, totalement ou en partie, à

entrer dans un rapport de direction, et ceux qui ne s'y prêtent pas; dans le plan du contenu ou 'plérématique', on aboutit de la sorte à distinguer les morphèmes et les plérèmes; dans le plan de l'expression ou 'cénématique', les prosodèmes et les cénèmes. Sous sa forme la plus simple, la distinction ~~entre~~ des types est, pour les morphèmes et les prosodèmes, celle entre les paradigmes qui se prêtent, totalement ou en partie, à caractériser un énoncé complet ('catalysé'), et ceux qui ne s'y prêtent pas; c'est dans le plan plérématique la distinction entre morphèmes extenses (personne, diathèse, emphase, aspect, temps, mode) et morphèmes intenses (cas, comparaison, nombre, genre, article); dans le plan cénématique, c'est la distinction entre les modulations et les accents. Pour les plérèmes et les cénèmes, la distinction des types est celle entre les unités centrales (unités radicales et voyelles respectivement) et marginales (unités dérivatives et

consonnes respectivement).

On se dispense d'entrer ici dans le détail de ces distinctions, qui a été développé provisoirement dans plusieurs publications précédentes¹, et dont on trouvera l'exposé définitif dans notre Outline of Glossematics. Rappelons simplement que ces distinctions, aussi bien que les distinctions ultérieures qui en découlent (p. ex. celle qui permet de définir les diverses catégories de morphèmes à l'intérieur d'un seul et même type) sont gagnées par un examen des fonctions qui s'observent dans le domaine de la forme à l'intérieur d'un seul et même plan: les faits observés sont à la fois des faits fonctionnels et des faits formels.

¹ Voir Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague, IV. p. 3. #

Outre cette fonction entre formes appartenant à un seul et même plan (fonction de forme) il y en a d'autres. Le rapport qui s'observe entre la forme et la substance est une fonction également (fonction de substance), et qui présente également une analogie entre les deux plans. A ces fonctions homoplanes il importe d'ajouter la fonction hétéroplane qui a lieu entre les unités des deux plans et qui sert à constituer le signe linguistique en tant que tel. C'est cette dernière fonction qui, par l'épreuve de la commutation, permet de dresser l'inventaire des différences formelles dans les deux plans et l'inventaire des unités minimales (p. ex. "phonèmes") qui en résulte.

En examinant de plus près les faits particuliers qui s'observent ou bien dans la langue en général, ou bien dans telle langue particulière, on se rend compte qu'il y a certains faits qui s'observent plus facilement dans l'un des deux plans, d'autres qui s'observent plus facilement dans

l'autre. Ce n'est pas dire que, dans la langue en général, les faits en question ne soient pas présents dans les deux plans à la fois. C'est dire simplement que, en partant forcément des données connues de la linguistique traditionnelle, on aperçoit souvent plus facilement un fait donné dans l'un des deux plans que dans l'autre. Il s'ensuit qu'il sera toujours recommandable, utile et même nécessaire de confronter autant que possible les deux plans, et de ne pas se contenter de les étudier séparément. Il est certain que le linguiste aurait toujours avantage à comparer les deux plans, et de mener cette comparaison jusqu'au bout. La linguistique actuelle est encore loin de tirer profit de cette possibilité.

Puisque la forme se définit uniquement par la fonction, le but du linguiste est de postuler, pour chaque fait particulier, une raison fonctionnelle partout/^{où}il est possible de le faire. On ne saurait le faire qu'en prenant son point de départ dans la fonction même, et en procédant par conséquent selon une méthode strictement déductive. Pour sauvegarder la méthode immanente et proprement linguistique, et pour en assurer le plus grand rendement possible, il convient de prendre résolument son point de départ dans les fonctions pures et dans les formes qu'elles permettent de dégager, pour projeter ensuite le système ainsi obtenu ~~WWWWW~~ sur les faits de la substance.

Dans le système linguistique il n'y a peut être pas de domaine ~~WWWWW~~ plus susceptible de nous éclairer sur la nécessité d'une telle méthode que celui des oppositions. L'épreuve même de la commutation ne permet de saisir entre les ~~WWWWW~~ unités dégagées ("phonèmes" etc.) que de simples différences. ~~—~~

Mais ces diverses différences ne sont pas toutes du même ordre. Inductivement, et à ne considérer que les faits de substance, on peut les classer a priori de diverses façons, par exemple en les concevant toutes comme des oppositions¹; déductivement, et en se fondant sur les fonctions de forme, on aboutit à une distinction a posteriori, non seulement possible mais nécessaire, entre les oppositions véritables (et linguistiquement pertinentes en tant que telles) d'une part et les différences pures et simples de l'autre. Ce n'est que la fonction de forme qui nous fournit un critérium objectif et empirique ~~qui~~

¹ Dans la doctrine phonologique on a commencé par faire le départ entre les "corrélations", conçues comme des opposition dans le sens propre du terme, et les "disjonctions", qui se réduiraient à de ~~WWWW~~ simples différences (voir N. S. TRUBETZKOY, ~~WWWW~~ ici-même, t. IV, p. 96 sv., avec renvois bibliographiques). Plus tard le Prince Trubetzkoy a proposé un classement différent en traitant en principe toute différence comme une opposition (Journal de Psychologie XXXIII, p. 5 sv.; voir surtout p. 17).

tant
permet de distinguer ce qui au point de vue de la langue est distinct, et de faire le départ entre les différences qui sont en même temps des oppositions linguistiques et les différences qui au point de vue linguistique ne restent que des différences. Sans l'appui de la fonction de forme, tout classement est possible, et aucun classement n'est nécessaire. Au point de vue de la fonction de forme, un seul classement se révèle comme étant à la fois possible et nécessaire.

Le cas de la "suppression" ou de la "neutralisation" d'une différence linguistique, étudié récemment par le regretté Prince Trubetzkoy¹ et par M. A. Martinet², donne de ce principe une illustration particulièrement nette. Les recherches du Prince Trubetzkoy et de M. Martinet ont fait voir

¹ Ici-même, t. VI, p. 29 sv. En nous reportant à la doctrine phonologique, nous employons le terme de "suppression" (au lieu de "neutralisation"), en suivant la terminologie utilisée par le Prince Trubetzkoy dans ses dernières publications (voir aussi Journal de Psychologie, XXXIII, p. 12 sv.).

² Ici-même, t. VI, p. 46 sv.

que les "oppositions", définies en elles-mêmes par des faits de substance (en l'espèce, par des faits phoniques), réclament au point de vue linguistique une importance toute particulière dans les cas où elles sont accompagnées d'un fait de fonction. La suppression d'une différence est due à un conditionnement fonctionnel et est en elle-même d'ordre purement formel, puisqu'elle consiste dans la fusion de deux formes sans égard à la substance spécifique dans laquelle elles se manifestent.

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ L'"opposition" par contre, considérée en elle-même et abstraction faite de sa suppression possible, reste par définition un fait de substance, et qui se définirait d'une façon toute différente en passant d'une substance à une autre, p. ex. de la substance phonique à la substance graphique. Le Prince Trubetzkoy a très bien dit que, à la suite de cette circonstance, c'est la suppression seule qui permet d'établir une opposition "phonologique" selon un prin-

cipe objectif et sans tenir compte de faits extra-linguistiques¹. M. Martinet a vu également que pour une "corrélation" ordinaire l'apparement est d'ordre phonique, tandis que ~~WW~~ dans le cas de la "neutralisation" il est d'ordre fonctionnel.²

Cette découverte est susceptible d'amener une révolution dans les conceptions de la phonologie³. La phonologie s'était placée dès le début sur le terrain de la méthode inductive, en se proposant de monter graduellement de la substance à la forme, des faits concrets aux faits de plus en

¹ "mit völliger Objektivität und ohne Heranziehung ausserlinguistischer Forschungsmittel". op. cit., p. 34.

² op. cit., p. 49. Cp. ibid., p. 52.

³ Par les termes de "phonologie" et de "phonologue" nous désignons simplement les travaux et les auteurs qui se réclament eux-mêmes de ce nom.

plus abstraits. Mais le rôle particulier joué par la suppression par rapport à l'opposition suffit pour faire voir qu'il y aura lieu de renverser les termes, et de se placer de prime abord sur le terrain de la forme et de la fonction pure pour en déduire après coup les faits de substance. Le caractère linguistique des faits phoniques (y compris les faits phonologiques) ne se laisse définir qu'à la base d'un examen des fonctions.

Un coup d'oeil jeté sur le plérématique servira à élucider ce qui se passe dans le plan cénématique. Dans le plan plérématique ~~le~~ le syncrétisme est connu depuis longtemps; il consiste précisément en une fusion conditionnée de deux formes et constitue le contre-coup exact de la suppression des différences cénématiques. Puisque dans la linguistique traditionnelle la "phonologie" et la "morphologie" ont été toujours séparées par une cloison absolument étanche, on a fermé les yeux sur les analogies entre les deux domaines.¹

¹Le Prince Trubetzkoy les a signalées incidemment, *Journal de psychologie*, XXXIII, p. 13, note.

THE CITY

en s'empêchant ainsi d'en tirer profit des deux côtés. La linguistique traditionnelle est prisonnière de l'illusion qui consiste à croire que, si les faits de l'expression sont la plupart du temps restreints à agir à l'intérieur de leur propre plan, et sans avoir des répercussions sur le plan du contenu, les faits du contenu sont presque constamment en jeu sur les deux plans à la fois. C'est une erreur. Chaque plan a son organisation à lui il est vrai, mais chaque plan a des répercussions sur l'autre. Dans le signe linguistique, le signifiant et le signifié sont deux faits complémentaires, interchangeables et exactement égaux; il serait erroné d'attribuer à l'un des deux plans une priorité par rapport à l'autre, et de vouloir prétendre que l'un des deux plans soit subordonné à l'autre et non inversement. En latin il y a un syncrétisme entre les unités plérematiques 'nominatif' et 'accusatif' sous la dominance du neutre; ce syncrétisme agit sur le plan cénématique, de sorte que deux unités cénématiques,

servant à exprimer deux unités plérématisques qui ne diffèrent que par l'opposition 'nominatif' : 'accusatif', se confondent et deviennent structurellement identiques (ainsi p. ex. WWW -um et -um, dont le contenu ne comporte pas seulement 'nom. /acc.', mais aussi, indifféremment, 'singulier', 'neutre', et 'degré positif'). En russe il y a ^{une fusion analogique} un ~~syncretisme~~ entre les unités cénématiques t et d sous la dominance de la position finale; ce syncretisme agit sur le plan plérématique, de sorte que deux unités plérématisques, exprimées par deux unités cénématiques qui ne diffèrent que par l'opposition t : d, se confondent et deviennent structurellement identiques (ainsi 'race' et 'bouche', dont l'expression ne comporte pas seulement t/d, mais aussi, indifféremment, r, o, et l'accent ' : 'ro^t/d).

D'autre part il peut y avoir fusion entre deux unités sans répercussion dans le plan opposé. Dans russe na^d/t 'au-dessus de' il y a la même fusion que dans ro^d/t , mais sans que deux unités plérématisques se confondent. En allemand il y a syncrétisme du génitif et du datif lorsque ces cas sont régis par la préposition längs (längs des Strandes et längs dem Strande étant absolument synonymes), mais sans que deux unités cénématiques se confondent.

Les différences entre les deux plans par rapport à la suppression des différences ne sont qu'apparentes. Le synerétisme, tel qu'on le connaît de la plérématique, consiste en une fusion totale de deux unités, et le terme même de synerétisme doit être réservé pour désigner ce cas; dans l'exemple cénématique qu'on vient de citer du russe, la suppression ne se manifeste pas par une fusion^{totale}/des deux unités, ~~WW~~ mais par le remplacement de ä par ë, c'est-à-dire par le procédé que nous avons appelé implication. Mais il convient de ne pas surestimer cette différence. D'une part il ne s'agit que d'une différence de la manifestation dans la substance d'un/ seul et même fait formel. D'autre part la différence observée entre les deux plans par rapport au mode de manifestation n'est pas ~~absolue~~. ~~La cénématique connaît aussi les synerétismes; la~~
~~voyelle phonique du russe est un synerétisme de ä et de ä,~~
~~par exemple~~

~~SC 15~~ NOS 17

La comparaison avec le plan plérématique est utile parce que dans le plan plérématique on connaît mieux le fait dont il s'agit. Les paradigmes morphématiques dans lesquels le syncretisme est surtout fréquent constituent, on le sait, ~~des~~ des séries d'opposition¹. Il est évident que, dès que le système linguistique pose un paradigme¹, il pose en même temps une corrélation. Or cette corrélation, encore purement formelle, exige d'être reflétée dans la substance par une opposition. Nous avons étudié autre part les configurations qui s'observent dans ces oppositions de substance, et les formules auxquelles on peut les ramener². Ces formules reposent sur la loi générale de participation³. En effet l'usage répond très souvent aux exigences de la norme en reflétant les corrélations par des participations; sous la forme la plus simple,

¹ Le paradigme est défini par le nombre ^{limité} ~~défini~~ de ses membres.

Voir F. de Saussure, Cours de linguistique générale², p. 175.

² La catégorie des cas I, p. 111-126. le lecteur est prié de se reporter à ce travail

³ op. cit., p. 102.

[pour les termes qui seront utilisés dans la suite.]

la participation se présente comme une opposition privative¹ binaire, désignée par nous par les caractères *uA*. C'est l'opposition simple entre un terme marqué (merkmaltraged) et un terme non-marqué (merkmallos). D'autre part une corrélation peut être manifestée aussi par une opposition exclusive; l'exclusion ne constitue qu'un cas spécial de la participation, et consiste en ceci que certaines cases du terme extensif ne sont pas remplies.

Une opposition linguistique, telle qu'elle s'observe dans la substance, est donc le reflet de la corrélation entre les membres d'un paradigme. Elle ne peut être trouvée qu'en par-

¹ N. Trubetzkoy, Journal de psychologie, XXXIII, p. 14.

tant du fait même du paradigme, c'est-à-dire de la fonction de forme, pour décrire selon un procédé déductif comment ce paradigme se manifeste dans la substance. Il y a des cas où il y a plusieurs manifestations possibles, et où la description reste ambiguë. Mais il y en a d'autres où un autre fait de fonction vient s'ajouter au fait simple du paradigme, savoir la fusion qui vient d'être étudiée entre deux formes à l'intérieur du paradigme. Sans l'appui de ce fait il reste souvent impossible d'indiquer si un terme donné (p. ex. du couple βB) est intensif ou extensif, et quelle est l'orientation du paradigme. C'est la fusion qui décide, ~~puisque~~ la fusion ne pouvant avoir lieu qu'entre un terme intensif et un terme extensif (par exemple, entre un terme marqué et un terme non-marqué)¹. La fusion, considérée comme fait de substance, s'explique donc par le fait que la forme linguistique exige

¹ Actes du IV^e Congrès international de linguistes. p. 150.

entre les termes confondus cette opposition particulière qui pourrait recevoir la dénomination de polarité, l'opposition entre un terme intensif et un terme extensif.

C'est ainsi que les faits plérématiques servent à corroborer les derniers résultats de la phonologie en ce qui concerne les rapports entre la suppression et les faits purement fonctionnels. Mais on ne saurait plus parler ni de suppression ni de neutralisation. Ces termes présupposent l'opposition; mais l'opposition ne préexiste pas à la suppression, tout au contraire, elle est constituée par la suppression même. Le fait primaire est la superposition de deux formes différentes; la superposition se manifeste en une fusion; elle a pour effet de provoquer une polarité, ~~manifestée/constatée~~ entre les termes qui ~~se superposent l'un à l'autre~~ se superposent l'un à l'autre.

THE CITY

~~BC 19~~ NOS 21

Les remarques qui précèdent sont forcément incomplètes et sommaires. Nous avons voulu simplement saisir un point où il y a une conformité particulière entre la doctrine phonologique et la nôtre, et où nous ^{apprécions} ~~estimons~~ d'une façon toute particulière la pénétration de la pensée du Maître disparu à la mémoire duquel ce volume est dédié.

THE CITY
MILL
E. J. K.